

LE SERVICE DE TÉLÉRELEVÉ ARRIVE CHEZ VOUS !



Qu'est ce que le télérelevé ?

Le télérelevé est un service qui permet de relever à distance votre compteur d'eau, via un réseau radio, pour mettre à votre disposition vos données de consommation sur une plateforme internet sécurisée.

Les avantages du télérelevé



Maîtriser votre consommation en eau potable et préserver ainsi la ressource en eau

Vous pouvez suivre votre consommation quand vous le souhaitez. Vous bénéficiez du service «Alerte fuite». En cas de présomption de fuite, un mail ou un courrier vous est transmis par [Eau de Toulouse Métropole](#).



Maîtriser votre budget

Vous pouvez créer des alertes personnalisées en paramétrant des seuils de déclenchement afin de mieux maîtriser votre budget et changer si besoin vos habitudes.



Gagner en confort et en simplicité

En toutes circonstances et sans vous déranger, votre consommation est enregistrée précisément, et toutes vos factures sont basées sur des consommations réelles et non estimées.



Comment bénéficier de tous les avantages du télérelevé ?

Si vous ne l'avez pas encore fait, vous devez créer votre espace abonné :

► Sur [eaudetoulousemetropole.fr](#), rubrique Démarches en ligne / Je crée mon espace abonné



Pour suivre vos consommations et paramétrer vos alertes personnalisées, vous pouvez y accéder :

► Soit sur [eaudetoulousemetropole.fr](#), rubrique Démarches en ligne / Je suis mes consommations
► Soit en téléchargeant l'application mobile "Eau de Toulouse Métropole"



Le télérelevé n'est pas encore chez vous ?
Veillez contacter le 05 61 201 201